

Vos contacts

- ⇨ Par messagerie sécurisée : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇨ Par téléphone :
 - pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇨ Sur place : auprès de votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
 - pour le paiement de votre impôt :
 - SIP AVIGNON
 - AV DU SEPTIEME GENIE BP 61094 84097 AVIGNON
 - Tél : 04 90 27 52 20
 - pour le montant de votre impôt :
 - SDIF DU VAUCLUSE - AVIGNON CELL DEPARTEMENTALE - AVIGNON AVENUE DU 7EME GENIE
 - BP 91088 84097 AVIGNON CEDEX 9
 - Tél : 04 90 27 70 52

* (service gratuit + coût de l'appel)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP AVIGNON
AV DU SEPTIEME GENIE BP 61094
84097 AVIGNON

2229-004099-0001-00

eco'pli 13 VITROLLES PIC 17.09.20 CI 1500
MME MOURGUES MATHILDE
11 IMP VERCORS
84000 AVIGNON



2229-004099-1-1-00-004099

Département : 840 VAUCLUSE Commune : 007 AVIGNON

	TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	27,31%	%	1,61%	15,13%	0,201%	10,90%	0,058%	
	Taux 2020	27,31%	%	1,61%	15,13%	0,205%	10,90%	0,0568%	
	Adresse	11 IMP VERCORS							
	Base ①	2278		2278	2278	2278	2278	2278	
	Cotisation	622		37	345	5	248	1	1258
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisation 2019	615		36	341	5	245	1		
Cotisation 2020	622		37	345	5	248	1	1258	
Variation	+1,14%	%	+2,78%	+1,17%	0%	+1,22%	0%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	%	
Base terres non agricoles									
Base terres agricoles									
Cotisation 2019									
Cotisation 2020									
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État					Droit proportionnel :				
Base Collectivité					Droit fixe :				
Frais de gestion de la fiscalité directe locale									50
Dégrèvement Habitation principale									
Dégrèvement JA État									
Dégrèvement JA Collectivité									
Montant de votre impôt :									1308

Références administratives : 840 50 025 003 007 007 Z P

Vos références

Numéro fiscal (C) : 21 17 447 173 121
Référence de l'avis : 20 84 4036620 52

Numéro de propriétaire : 007 M08103X

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4101 MBRR3J
MME MOURGUES MATHILDE NATHALIE J

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 24/08/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

Votre situation

MONTANT À PAYER
Au plus tard le **15/10/2020** **1 308,00 €**

84003

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Voir explications à la rubrique « Comment payer votre impôt ? »

Vous devez payer cette somme par un des moyens suivants :

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur impots.gouv.fr : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courrier uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos contacts »).

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2020.

Pour 2021, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel sur impots.gouv.fr.

